



Le 15 juin 2021, mobilisation générale des professionnel.le.s du médico-social, de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile

Après plus d'une année de sacrifices, d'engagement auprès des publics les plus fragiles souvent en perte d'autonomie et malgré les promesses du Président de la République, le constat reste toujours le même.

Des salaires et des conditions de travail déplorables, une absence de reconnaissance de nos métiers et de leur rôle indispensable pour une société inclusive et solidaire.

Des milliers de professionnel.le.s subissent aujourd'hui une précarité inacceptable et incompatible avec l'exercice de missions d'utilité publique.

Oublié.e.s du SEGUR en colère !

La communication du gouvernement sur la revalorisation salariale de certains salariés du secteur médico-social n'est qu'un « cache misère » qui laisse des milliers de travailleuses et travailleurs sur la touche.

Selon leur statut, leur type de structure, leur contrat de travail, nombreuses/nombreux sont ceux qui ne bénéficieront pas de ces mesures.

Le 15 juin, mobilisons-nous pour qu'enfin nous puissions avoir les moyens d'assurer nos missions et d'en vivre dignement avec de bonnes conditions de travail.

Nos fédérations CGT appellent les personnels du secteur médico-social, du public comme du privé, associatif ou lucratif, à se mobiliser et à participer le 15 juin prochain aux actions initiées par la CGT.

ENSEMBLE, GAGNONS :

- **La réouverture des négociations du rapport Laforcade pour élargir le périmètre d'octroi de la « prime »**
- **L'amélioration immédiate des rémunérations de tou.te.s les professionnel.le.s**
- **Des conditions de travail dignes et la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer**
- **Des recrutements massifs et des formations qualifiantes pour pallier les besoins de la population et pour soulager des professionnel.le.s épuisé.e.s par les efforts fournis durant ces derniers mois.**

Pour le secteur lucratif de l'aide à domicile, nous revendiquons :

- La revalorisation des salaires conventionnels de 1 euro par heure
- Le paiement des inter-vacations comme temps de travail effectif
- Le remboursement des frais kilométriques à hauteur de 0,50 cts/km

Pour le secteur non lucratif de l'aide, de l'accompagnement et maintien à domicile, nous revendiquons :

- L'agrément de l'avenant 43.
- L'augmentation des frais kilométriques, et de la prise en charge de tous les frais professionnels.
- L'amélioration des conditions de travail
- L'augmentation du temps de travail pour les salarié.e.s qui le souhaitent.

Pour la territoriale, nous revendiquons :

- Le dégel immédiat du point d'indice avec rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis une décennie
- La revalorisation des grilles indiciaires
- Des recrutements statutaires à temps plein répondant aux besoins de la population et la titularisation des précaires
- Un vrai déroulement de carrière

Pour les aides à domicile du secteur non lucratif de la Santé Privée et de l'action Sociale, nous revendiquons :

- Le versement de la prime Ségur de 183 € nets quel que soit leur lieu de travail
- L'amélioration des garanties des conventions collectives et des conditions de travail
- La reconnaissance de la pénibilité de ces métiers

Restons mobilisé.e.s pour un financement pérenne à la hauteur des besoins pour le secteur de l'aide à domicile et pour faire valoir nos revendications.

Le 15 juin, toutes et tous dans l'action !

Grèves, débrayages, manifestations, tous les moyens sont bons pour faire entendre notre colère !